



AVENTURE
DIFFUSION



BARRY
CHAUSSENS

CHARTRE RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises

En tant que Président du groupe CCI - AVENTURE, je mesure chaque jour le chemin parcouru depuis 1948, date de création du comptoir commercial dans le bocage vendéen, au plus proche des grands fabricants de chaussures pour faciliter l'accessibilité des produits.

Compétent et à l'écoute du marché, avec plus de 70 ans d'expérience, le groupe a la capacité de développer une offre produit complète et diversifiée.

En 2020, le groupe comme beaucoup d'autres, subit les impacts de la crise sanitaire. Impactés au plan économique et social mais également sensibilisés par les enjeux environnementaux de notre activité, nous avons décidé, dans le prolongement des actions déjà menées, d'intensifier notre démarche RSE.

Parce que nous sommes convaincus :

- Qu'il est de notre responsabilité de démultiplier les impacts positifs et de réduire les impacts négatifs de notre activité sur l'ensemble de la société et sur l'environnement ;
- Que la RSE est un véritable levier de performance, créateur de valeur ;
- Que nos partenaires et nos clients accordent de plus en plus d'importance à nos engagements RSE ;
- Que nous devons sans cesse chercher à améliorer le bien-être collectif de notre communauté de travail, développer un dialogue social apaisé et renforcer le sentiment d'appartenance.

Ces convictions portent les décisions du groupe. Notre approche se veut pragmatique et opérationnelle.

Le Président,
Philippe BARBE



NOTRE HISTOIRE



1948

Création de CCI à l'après-guerre.

Un comptoir pour les détaillants et les forains basé à Montaigu.
Deux gammes de produits : bottes et chaussons.

1980

L'arrivée de la Grande Distribution Alimentaire entraîne le développement de l'activité, CCI propose alors des produits plus accessibles au grand public.

1990

CCI Shoes passe de grossiste Français à grand importateur depuis l'Europe du Sud et l'Asie.

Années 90

Grâce à sa croissance externe marquée par le rachat de deux grossistes à Grenoble et Cambrai, CCI est désormais en mesure de couvrir le territoire National.

La création de la société Aventure Diffusion en 1998 a par ailleurs permis de développer la distribution de produits exploités sous contrats de Licences et de pénétrer un nouveau marché, celui des Grandes Surfaces Spécialisées.

Années 2000

Développement des marques propres avec :

- Mobydick
- Gepy
- Barry Chaussons par le rachat, en 2009, de la société Comfort Group pour le développement d'une gamme confort.

2012

Création de la société CA International pour étendre notre réseau de distribution en Europe.

2019

Conscient de l'impact de son activité sur l'environnement. Le groupe commence à développer des gammes de produits plus écologiques avec un sourcing européen : produits exploités sous licence Armor Lux et sous marques propres Barry bio et Friendly Gepy.

2022

Aujourd'hui, notre groupe c'est :

Nos Valeurs :

- Expertise : pour toujours faire la différence et se réinventer.
- Innovation : pour rester tournés vers l'avenir et cultiver notre valeur ajoutée.
- Ecoute et disponibilité : pour comprendre les besoins et attentes de l'ensemble de nos parties prenantes en toutes circonstances.
- Qualité : garantir des chaussures de qualité à des prix abordables pour tous, des plus petits aux plus grands.

Nos Engagements :

Dans le cadre de cette démarche RSE nous nous sommes accordés pour définir trois engagements partagés par l'ensemble de nos parties prenantes :

- L'amélioration de la Qualité de Vie au Travail.
- La réduction de notre empreinte écologique.
- L'éthique de nos pratiques et de nos produits.

35M€
chiffre d'affaires

50 collaborateurs

6 gammes de produits
- ville - sport
- chaussons - bottes de pluie
- plage - sécurité



plus de 60 propriétés sous licences ©

+70 ans
d'existence

2 marchés : GSS - GSA

2000 clients

30 fournisseurs
avec un sourcing européen
multiplié par 2 en 4 ans

1

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.



Savoir rebondir et se réinventer c'est aussi mettre en avant le potentiel et les talents de ses salariés. Au sein du groupe CCI-AVENTURE, cela passe par les actions suivantes :

Ecouter, former et protéger nos équipes



- Les salariés ont quotidiennement la possibilité d'échanger oralement entre eux et avec leurs responsables.
- Les entretiens périodiques permettent de quantifier la charge de travail et d'identifier les éventuelles contraintes du poste et plus largement d'accompagner le salarié dans ses perspectives d'évolution professionnelle (qualifications, changement de poste, promotion, ...) mais également d'identifier ses besoins de formation.

Favoriser le bien être au travail

- Le groupe s'est lancé dans l'organisation de la démarche Qualité de Vie au Travail avec la constitution du Lab' QVT qui se veut représentatif, pluridisciplinaire et légitime avec des membres issus des différents services, des membres sédentaires et itinérants.
- L'objectif étant de définir et d'installer une démarche QVT participative et paritaire, de déployer la démarche QVT en interne et de la pérenniser en permettant à tous les acteurs de la structure de se l'approprier.
- Les premières actions du Lab' QVT seront menées en 2022 avec notamment la communication de zooms prévention sur divers sujets tels que l'alimentation, l'activité physique, les risques routiers, les TMS, le stress etc... mais également des ateliers pratiques.

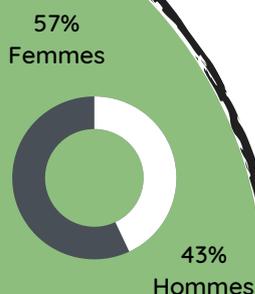


Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

- Compte tenu de nos activités saisonnières, des accords autour de l'organisation du temps de travail ont été mis en place, ce qui permet, en période de plus faible activité, de libérer du temps pour permettre à chacun de se consacrer d'avantage à sa vie personnelle.
- Sur la base du volontariat, certains services sont organisés sur des jours de RTT en format 1 jour toutes les 2 semaines ou 1/2 journée par semaine.
- Selon les possibilités, des aménagements d'horaires sont proposés pour tenir compte du confort des salariés (fortes chaleur,...)
- Le groupe s'engage à promouvoir au quotidien le respect des repos et des durées maximales autorisées de travail.

Partage

- Le groupe souhaite animer régulièrement des temps de partages conviviaux pour fédérer l'ensemble des équipes.
- L'adhésion du groupe au dispositif « Action Logement » donne la possibilité à nos salariés de bénéficier de différents services : aide au déménagement, recherche d'un nouveau logement, service de courtage, prêt travaux.
- A travers l'épargne salariale en place, les dirigeants expriment leur volonté de partage des résultats avec l'ensemble des équipes.



dont 10% d'alternants



13% des collaborateurs sont formés



Compteur formation accordé au personnel

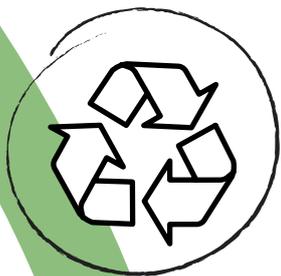


Nous souhaitons mettre en place un comité d'analyse et de correction des risques pour prévenir les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques.

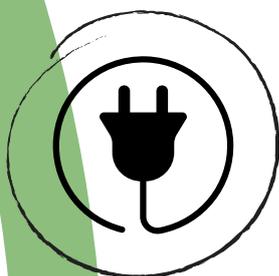
Une sensibilisation de l'ensemble du personnel à notre démarche RSE sera proposée.

2 LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

La réduction et la valorisation de ses déchets



- En 2021 nous avons valorisé 8 tonnes de déchets (papiers, cartons, plastiques, bois)
- Notre processus de dématérialisation depuis 2019 (factures, catalogues produits, contrats...) nous a permis de diviser par deux notre consommation de papier.
- Le groupe CCI-AVENTURE souhaite prochainement engager des actions en lien avec ses fournisseurs pour limiter les déchets liés aux emballages des chaussures.
- Nous participons aux filières européennes de gestion des déchets par les écotaxes : REFASHION, SCRELEC et ECO TLC.



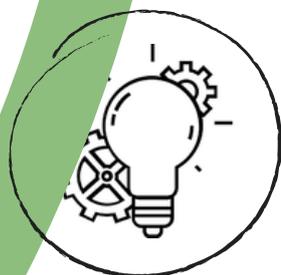
L'optimisation de ses consommations d'énergie

- Le groupe s'est lancé dans la mise en place d'un plan d'actions pour réduire de 40 % ses consommations d'énergie à horizon 2030. Le processus ayant débuté dès 2019 avec le changement complet de l'éclairage par l'installation de lampes à faible consommation (LED).
- Nous sensibilisons nos salariés aux gestes anti-gaspillage.



Le transport et l'impact carbone

- Depuis 3 ans le groupe CCI-AVENTURE relocalise une partie de son sourcing en Europe (Espagne, Portugal, Turquie) : il a été multiplié par 2 depuis 2017.
- Le covoiturage et le développement des visioconférences sont ancrés dans le quotidien des salariés. Cela a permis une économie de X L de carburants soit X Equivalent Carbone
- Le choix de nos prestataires de transport se fait en tenant compte notamment de leurs engagements en matière de compensation carbone.



L'innovation et l'écoconception

- L'innovation et l'écoconception font également partie du savoir-faire de l'entreprise.

Notre marque Friendly Gepy : une chaussure éco-conçue, du choix des matières à l'assemblage en passant par le packaging !



Les achats responsables

- Le groupe CCI-AVENTURE veille également à son impact à l'international notamment auprès de ses fournisseurs étrangers. Régulièrement, des tests sont réalisés afin de s'assurer du respect de la norme Reach (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals).
- Le groupe privilégie la fourniture de consommables éco-labellisés pour ses activités de bureautique quotidiennes.

3

L'ETHIQUE DE SES PRATIQUES ET DE SES PRODUITS

Le respect des clients et des consommateurs

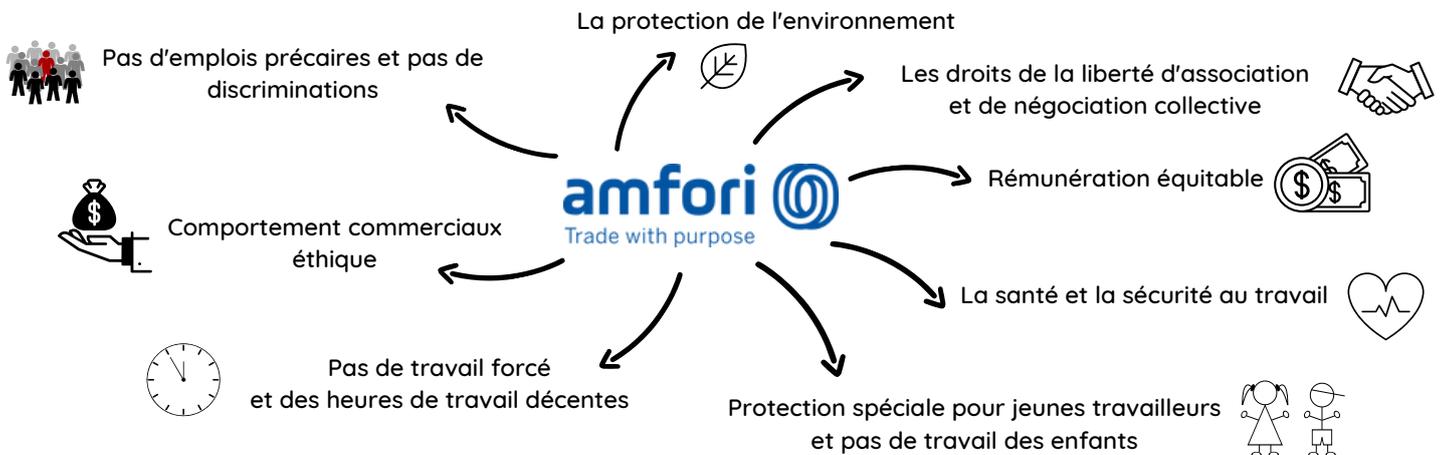


- Le groupe CCI-AVENTURE s'engage à préserver la confiance et le respect que nous accordent nos clients. Notre activité est menée en respectant de façon équitable les règles de la concurrence. 80% de notre chiffre d'affaires est réalisé avec nos 10 principaux clients historiques.
- Nous nous engageons à proposer des produits qui répondent à un cahier des charges bien spécifique à chaque client et qui respectent certaines normes telles que REACH (Registration, Evaluation, Authorization and restriction of Chemicals) dont l'objectif est d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement en contrôlant, voire en supprimant certaines substances chimiques jugées dangereuses.

Relation de confiance avec nos fournisseurs



- La plupart des fournisseurs ont une histoire forte avec CCI-AVENTURE et la fidélité relève d'un choix de longue date. Plus de 80% des achats sont réalisés avec nos 10 fournisseurs historiques, travaillant avec nous depuis plus de 20 ans. Ces relations, basées sur le respect de la légalité et une éthique des affaires strictes, sont le gage d'une réussite partagée.
- Nous sommes investis d'une responsabilité toute particulière envers les salariés qui fabriquent nos produits et nous cherchons à leur fournir des conditions de travail décentes. C'est dans ce sens que nous sommes devenus membre Amfori.



Le respect du code de conduite

- Afin de contrôler le respect du code de conduite du Groupe et des normes internationales par nos partenaires, des systèmes d'audit ont été mis en place : à la fois par des tiers indépendants (cas des audits BSCI), par des partenaires (cas des audits Disney) mais également par notre service qualité interne.

Solidarité



- Le groupe CCI-AVENTURE s'engage dans la réduction des inégalités sociales et a ainsi octroyé des dons caritatifs à l'association « Donnons-leur une chance ». En 2021, ces dons de marchandises représentaient la somme de 55 k€.
- Nous menons également des actions ponctuelles en partenariat avec des associations comme la SPA où pour l'achat d'un produit, 1€ est reversé à l'association.

